



Journal télévisé régional du Lundi 18 novembre 2013

Durée du reportage : 2'05.



... Mais d'abord, nous nous intéressons à la 17e semaine de l'emploi des personnes handicapées. Dans notre région plus de 30 000 personnes sont demandeurs d'emplois. Quelques entreprises du Vaucluse ont décidé de lutter contre cette discrimination.

Reportage Frédérique Poret et Olivier Ducros-Renaudin

Les tâches simples sont exécutées par des travailleurs handicapés. André Blérard fabrique des plaques à picot pour le secteur médical. Gravement accidenté il y a sept ans, il a suivi une formation d'opérateur adaptée à son handicap. Embauché en CDI, son salaire s'élève à 1120 euros par mois. Il a retrouvé une vie sociale.



André Blérard, employé handicapé en CDI : *« Ben ça m'apporte déjà au niveau finances une paye meilleure pour vivre, et je me vois avancer dans la vie parce qu'avant, malgré l'accident que j'ai eu, je suis redevenu un être humain normal, mon problème s'est arrangé. Donc j'ai pu avancer et reprendre un travail dans un milieu normal ».*

L'entreprise Sterne aurait pu délocaliser ses ateliers ou installer des machines pour être davantage compétitive, mais elle a préféré jouer la carte de la qualité en employant 7 travailleurs handicapés.



Jean-Claude Scardigli, PDG de Sterne spécialisé dans le silicone : *« Ça nous permet de pouvoir avoir un contrôle, une machine ça ne contrôle pas à 100%. Ils sont très très appliqués à ce qu'ils font. On n'a pratiquement pas besoin de service Qualité. Le contrôle est fait d'une manière très très stricte ; le tout c'est de savoir expliquer aux gens ce qu'il faut qu'ils fassent et où ils doivent se situer. Une fois qu'on a bien défini ça, on a des gens très très performant ».*



En Vaucluse, trop peu d'entreprises font confiance aux travailleurs handicapés.

Fabien Haud, chef de service Handicap DIRECCTE Vaucluse :

« Malheureusement cette année est une année difficile, puisque les demandeurs d'emploi en situation de handicap ont augmenté de plus de 15% en une année alors que les personnes valides ont augmenté de 8%. Donc on est à près de 3600 demandeurs d'emplois ayant une reconnaissance de travailleur handicapé ; Et donc vraiment on a besoin d'une forte mobilisation ».



Pour respecter leur obligation en matière d'embauche et faciliter l'insertion professionnelle, les entreprises disposent de cinq dispositifs. Certaines choisissent encore de verser une taxe plutôt que d'embaucher des travailleurs handicapés.



<http://provence-alpes.france3.fr/emissions/jt-1920-provence-alpes>
Lundi 18 novembre 2013